



Chers et chères membres,

Vous avez été invité.es récemment à remplir un formulaire en ligne sur le « Portrait du développement professionnel du personnel enseignant du collégial ». Bien que la décision de le remplir ou non vous revient, nous questionnons l'arrivée de cette consultation qui vient, par la bande, fournir des données pour appuyer le désir patronal à la table de négociation d'imposer le perfectionnement obligatoire aux enseignantes et aux enseignants. D'ailleurs, ce souhait a clairement été énoncé dans le cahier de demandes patronales. De plus, nous jugeons que de demander à des enseignantes et des enseignants en début de session, en formation à distance de surcroît, de prendre 30 minutes pour répondre à un questionnaire n'est absolument pas prioritaire. Considérant que depuis l'hiver dernier nous revendiquons un allègement de tâche, ce qui a même résulté en une lettre d'entente reconnaissant cette surtâche, il est évident que cette demande est actuellement de trop. Finalement, la partie syndicale (ne serait-ce qu'au national) n'a pas été consultée, ce qui nous laisse perplexes. Pour ces raisons, nous vous invitons à ne pas y répondre.

Salutations solidaires,

Votre bureau syndical de la FEC-CSQ